L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI 8 DECEMBRE 1882.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 8 décembre — Température—Temps plus clair, vents du nord-est à l'est, température plus basse, hausse du baromètre, avis dans l'extrême portion ouest des Etats du golfe, par une hausse de la température et une baisse du baromètre.

Température du 7 décembre 1882

Thermomètre de C. DUHAMEL, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade
8 heures du matin	42	5
Midi	58	14
3 P. M.	61	16
6 P. M.	47	8

Jeudi, 7 décembre 1882, 3 p. m

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Atlanta	31	Louisville, Ky	10
Augusta, Gia	54	Memphis, Tenn	23
Corsicana, Tex	41	Mobile, Ala	41
Dallas, Tex	12	Montgomery, Ala	38
Chattanooga, Tenn	24	Nashville, Tenn	17
Cincinnati, O	9	New Orleans, La	40
Davenport, Iowa	2	Omaha, Neb	8
Dubuque, Iowa	0	Pittsburgh, Pa	11
Galveston, Texas	52	Savannah, Gia	29
Indianola	43	Shreveport, La	22
Keokuk, Iowa	1	St-Louis, Mo	3
Key West, Fla	73	St-Paul, Minn	3
La Crosse, Wis	2	Vicksburg, Miss	40
Leavenworth, Kas	7	Yankton, D. T	1

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux en plus basses).

Augusta	5.09	Nashville, Tenn	5.00
Cairo, Ill	11.09	New Orleans	11.11
Cincinnati, O	10.04	Omaha, Neb	glace
Davenport, Iowa	9.07	Pittsburgh, Pa	3.04
Keokuk, Iowa	glace	Shreveport, La	22.03
La Crosse, Wis	glace	St-Louis, Mo	9.02
Leavenworth, K	3.00	St-Paul, Minn	glace
Louisville, Ky	6.08	Vicksburg, Miss	12.04
Memphis, Tenn	7.05	Yankton	glace

Eau-dessous du niveau des hautes eaux de 1874 de Cairo, 8.

L. DUNNE,
Sergeant Signal Corps U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCES.

Inscrits au Bureau de santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Louis H Kiewert à Mlle Mary Mittendorf.
Squire Hill à Julia A Hill.
Louis Chabert à Mlle Mary Louise Carrau.
Samuel Johnson à Mary F Jordan.
Eugène Bourgeois à Mlle Mary L Alexis.

Naissances.

Mme J J Maxwell, un garçon, 20 nov; Giuseppe Cerino, un garçon, 7 nov; Luigi Cozzens, un garçon, 1 juin; Joseph Sobike, un garçon, 10 sept; Chas O Crawford, une fille, 18 oct; J D Santos, une fille, 6 déc; Jacob Muth, un garçon, 7 nov;

Décès.

Dr Peter John Peleman, 52 ans, 274 rue Constantinople;
Pierre Tardie, 43 ans, 559 rue Bagatelle;
Jumeaux de Mme Louise Bauer, 2 jours, 58 rue Delaware;
Peloquin;
Dame Mary Magdalice Funck, 49 ans, rue Pelogie, entre Clay et Bosque;
Joseph Cooper, 57 ans, 169 rue des Fontes;
Mme Cassie Troy, 39 ans, Hôtel Dieu;
Frederic Waldinger, 44 ans rue Poydras;
George Wenschee, 5 mois, 369 rue Laurel;
Alfred Hughes, 21 ans, 295 rue Constantine;
Martha L Christmas, 22 ans, 247 rue Clara;
Gustave Schroeder, 28 ans, 210 rue de Chartres;
Dame Veuve Elizabeth Boubel, 63 ans, 261 rue Bourbon;
Dame Peter Meyer, 47 ans, 203 rue Ste Marie;
William Quennen, 35 ans, Avenue Lafayette, près Morello;
John Helmers, 2 ans, coin des rues Levée et Washington;
Guy Renshaw, 25 ans, coin des rues Prytania et Sixième;
Fille de Mme Daniel Dorgan, 1 heure, 199 rue Camp;

Voyageurs arrivés.

HOTEL ST. CHARLES.

C L Campbell, D E Beam, N Y; Geo Wheaue, Chicago; Wm C Z Smith Minn; Jas W Wheeler, Washington; Charles Beck, Cleveland, O; Greene Rack, Omaha; J J Nickerson, Boston, F J Stone, Chattanooga; M H Alexander, Chicago; R P Walker et femme, C Schuman e. N Y; Chas Crocker, W E Brown, San Francisco; T W Pane, Boston; R S Spofford nane; J H Acklen, Lne; G W Peacock, Gie, Johnson Chapman Ark; Walter Clifford, N Y; Bedford, nane; R D Campbell; James P Scott, Chas O Reird, Phil; E L Dadley Texas; Frank R S Bond, G H Davis, N Y, Wm Edgar Baker, St Paul; Wm G H Louisville; Jas Jamieson Fanne, Taylor Beattie et femme, Mlle Beattie, J G We t Lafourche, Louisiane.

CITY HOTEL.

S H Sellers Fla; Richard Rawler, St Louis; Mme S H Sellers et enfts, Pensacola, Fla; Mlle Sellers, do; Mme E E Hill, Burville Iowa; J D Billes, Londres; Wm Bardel New York; Mlle M H Thompson, Beauregard, Miss; J H Toomson, do; Thos Friant, Grand Rapides Mich; G W Statton, do; P L Hanson, Mobile, Ala; C Wilder Homer, Lne; W W Allen Fla; Chas Fox, Texas; Mlle Ina L Loge, do; Mme T McGregor, do; L S Green, Lne; F B Kerr et femme, Lafourche; Lee S F Kerr, Gie; C P Hobbins Delta Tex; D S Hopkins et femme, do; Mlle Alice Hoskins, do.

HOTEL DES ETRANGERS.

Mlle M Philippeau, Mlle Hunt, Thibodaux; F Weymann et femme, N Y; Dr Fort, Jr, Fla; George Coutier Plaquemine; C Bilot N Y; Collans et fils, N Orléans.

Cour criminelle de district.

A la section A, juge Roman) —Jackson Shields et A. J. Toledo se sont reconnus coupables de port d'armes cachées. Le premier a été condamné à $25 d'amende; le second, à deux jours de prison de parroisse.

Gilbert Taylor, accusé de voies de fait; Miles Bird, de vol—ont été acquittés.

Le jugement de M. Candon et celui de Alex. Trimbles, accusés de vols de fait, ont été remis sans fixation de date.

A la section B, (juge Lusenberg)—Lizzie Johnson, accusée d'avoir blessé Albert Johnson, a été acquittée.

John Guyder a été convaincu de décharge d'une arme sur John Cunningham.

Le jugement de David J. Dowers, prévenu d'obtention d'argent sous de faux prétextes; celui d'Isaac Gordon, accusé d'être entré, de jour dans une maison, dans une intention de vol—ont été remis sans fixation de date.

Laffidavit fait contre Maria Webb, pour vol, a été mis hors de cour.

Cour du recorder Ford. — Martin Seitz, accusé de vol, a été requis de donner un cautionnement de $500 en attendant l'interrogatoire.

Ellen Till, Corinne Havens et May Stevens étaient accusées d'ivresse, de bataille et de bris de paix; les deux premières ont été condamnées à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police; la dernière a été renvoyée de la plainte.

Jackson Shields et John Lewis ont été envoyés à la cour criminelle de district, pour port d'armes cachées. Cautionnement de $250.

Elisa Martin, convaincue d'insultes, a dû fournir un cautionnement de $250 pour répondre de sa bonne conduite durant six mois.

Jelia O'Neil prévenue de vol, a été requise de fournir un cautionnement de $250 en attendant l'instruction.

Cour du recorder Davey— John Amadie, accusé d'avoir blessé John Shea ou John Ford, a été envoyé à la cour criminelle de district. Cautionnement de $1000.

Mme M. J. Fielder, prévenue de voies de fait, a été envoyée à la même cour. Cautionnement de $500.

John L. Nolan et John Monahan, accusés de bataille, de bris de paix et de voies de fait, ont été requis de donner un cautionnement de $350 en attendant l'interrogatoire.

Mme McHugh, convaincue de voies de fait, a fourni un cautionnement de $250 pour répondre de sa bonne conduite durant 6 mois.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

Edward Eisenhauser à Mme Adolphe Konrad, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Baronne, Félicité, Dryades et St. André, ayant 28 pieds de face à la rue Baronne sur 120 pieds de profondeur.....$775

H. et B. Beer à Benjamin Mogas, 1—un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues North Peters, St Ferdinand, Chartres et Montégut, ayant 24 pieds de face à la rue North Peters sur 100 pieds de profondeur. 2—Trois terrains et bâtisses compris entre les mêmes rues que le premier, ayant chacun 23 pieds de face à la rue North Peters sur 100 pieds de profondeur. 3—Un terrain et bâtisses compris entre les mêmes rues que les premiers, ayant 26 pieds de face à la rue North Peters sur 100 pieds de profondeur. 4—Trois terrains et bâtisses compris entre les mêmes liets que ceux ci-dessus, ayant chacun 22 pieds de face à la même rue que les précédents sur une profondeur respective de 96, 133 et 134 pieds.....$20,000

H. et B Beer à B. Mugas, 1—3 terrains et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues South, Camp, Girod et Church; deux d'entr'eux ont 25 pieds de face à la rue South, le troisième à 25 pieds de face à la même rue sur 90 pieds de profondeur. 2—1 terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Delord, Magasins, St-Joseph et Camp, ayant 24 pieds de face à la rue Camp sur 116 pieds de profondeur. 3—1 terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Dryades, Union, Baronne et Perdido, ayant 35 pieds de face à la rue Dryades sur 97 pieds de profondeur 4—Un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les mêmes rues que le précédent. 5—2 terrains et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Dryades, Union, Baronne et Gravier.....$24 250

Mme Joseph Sheip à Henry Kuntz et Frank Lobe, trois terrains et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Washington, St Thomas, Quatrième et Rousseau, ayant 31 pieds de face à la rue Quatrième sur 125 pieds de profondeur $600

Vente du shérif—S. Knapp à Mlle Regina Bourdelles, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Première, Philip, Colisée et Prytanée, ayant 29 pieds de face à la rue Colisée sur 139 pieds de profondeur.....$2,520

Chevalier Jumonville à Mme Emmanuel Le Breton Deshapelles, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues St. Charles, Harmonie, Pleasant et Prytanée, ayant 60 pieds de face à la rue St. Charles sur 130 pieds de profondeur $8,100

Mme Veuve Joseph Villa à Jean Bruno, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Dumaine, Robertson, St Philippe et Claiborne, ayant 30 pieds de face à la rue Dumaine sur 95 pieds de profondeur.....$750

Pierre Nougué à Joseph Palmer, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Monroe, Franklin, Socrates et Ptolémée, ayant 30 pieds de face à la rue Franklin sur 120 pieds de profondeur.....$100

Pierre Nougué à Edward Johnson, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Monroe, Franklin, Socrate et Ptolémée, ayant 30 pieds de face à la rue Franklin sur 120 pieds de profondeur.....$100

Jean Din à Joseph Peyssé, 4 terraies et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Royale, Dauphine, Forstall et Lizardi.....$675

L'interrogatoire de Oscar et de Lawson Garic, accusés du meurtre de Pat. J. O'Brien.

A la cour du recorder Ford.

Un auditoire compacte.

Bien avant l'heure (6 heures du soir) fixé pour l'instruction preliminaire, la foule avait envahi les abords de la cour. L'auditoire était aussi nombreux que le permettait l'espace réservé au public. Autour des siéges destinés aux témoins, aux membres du barreau et aux représentants de la presse n'était vide.

M. Finney, l'avocat de district, et M. Lionel Adams étaient chargés de la poursuite; MM. W. R. Whittaker et Lucien Marrero défendaient les accusés.

Avant l'ouverture de l'affaire, les avocats consentirent à ce que les dépositions fussent prises par un sténographe et que l'interrogatoire fut remis à lundi prochain à onze heures pour que le sténographe eut le temps d'écrire les dépositions, et que les témoins puissent les signer le même jour.

CHARLES POIRIER —Je suis officier de police du cinquième "precinct". Le soir du 2 du courant, j'étais de service.

Je ne sais rien de la rixe. C'est moi qui ai fait "l'affidavit". J'ai rencontré les accusés, qui m'ont dit qu'ils se constituaient prisonniers car ils venaient d'avoir une rixe avec Pat O'Brien. Je les ai amenés à la station du cinquième precinct, où je me suis aperçu qu'un d'eux était blessé. Plus tard j'ai vu Pat O'Brien couché sur le plancher dans l'établissement de M. Louis Sass, rue Decatur. C'est à moi qu'on a remis le revolver. C'est Lawson Garic qui s'est adressé à moi et qui m'a dit: "Nous venons d'avoir une rixe avec Pat O'Brien"

(On montre au témoin l'arme; il la reconnait c'est celle qu'on lui a remise le soir de l'homicide.)

DR Y. R. L. MONNIER —Je suis coroner de la paroisse d'Orléans.

Le 3 du courant, j'ai fait l'autopsie, à l'hôpital de charité, du corps de Patrick J. O'Brien. Il avait six blessures, dont trois faites par arme à feu et trois pénétrantes. (Le docteur les a décrites.)

La mort a été occasionnée par une hémorrhagie, résultat d'une blessure faite avec une arme à feu, au lobe inférieur.

RAPHAEL ESCAMILLA—Je demeure chez M. Louis Sass.

Le 2 décembre 1882, entre dix et onze heures du soir, j'étais chez M. Louis, où je suis employé. Je connaissais M. O'Brien, de vue. Je connais les accusés, je les ai vus dans l'établissement de M. Sass. Je les ai vus avec M. O'Brien entre sept et huit heures du soir, pour la première fois, puis entre neuf et dix heures. Les coups de pistolet ont été tirés à la seconde visite. Un des deux Garcia dit à O'Brien qu'il n'avait pas le droit d'insulter son frère.

Lorsque O Brien s'est élancé sur Oscar Garic, je n'ai pas vu ce dernier être hors de ce dernier état. O'Brien a poursuivi les deux frères en contre l'autre, jusqu'à la porte de la rue. Le premier détonation a eu lieu sur le seuil de la porte. J'ai entendu quatre ou cinq détonations. J'ai vu O'Brien après cela; il est entré dans le salon, et, s'adressant à M. Louis, lui a dit: "Pour Dieu, Louis, donnez moi une arme; ils m'ont tué!"

Ce sont les paroles d'O Brien, telles que je peux me les rappeler. M. Sass l'a fait asseoir sur une chaise. O Brien était blessé au cou et à l'abdomen. Je n'ai pas vu les frères Garic après les détonations. Je n'ai rien vu aux mains d'O'Brien; il n'avait rien non plus lorsqu'il est entré dans l'établissement. Je n'ai pas vu retirer d'armes des poches d'O'Brien. J'ai ramassé, sur le plancher, un revolver que j'ai remis à M. Sass. Je crois que l'arme que je vois ici est celle que j'ai ramassée.

FRANK MOLLERIC—Je demeure au coin des rues Royale et Champs-Elysées.

Je connais les frères Garic; je les ai vus chez moi. Le 2 du courant, je les ai vus deux fois—la première fois entre huit et neuf heures du soir. M. Oscar m'a demandé si j'avais un pistolet; je ne lui ai pas répondu, car je servais quelqu'un dans le moment. La seconde fois ils sont revenus entre dix et onze heures. Il est l'habitude de venir chez moi pour prendre des rafraichissements. Ils ont l'habitude de venir, deux ou trois fois par semaine, jouer aux cartes dans mon établissement.

LOUIS SASS—Je suis propriétaire du salon d'huitres No 365 de la rue Decatur.

Le samedi, 2 décembre 1882, entre huit et neuf heures du soir, Oscar et Lawson Garic et un nommé Gross sont entrés dans mon établissement; ils ont demandé des huitres. Après les avoir mangées, ils se préparaient à me payer, lorsque Pat. J. O'Brien et Mike Berry sont entrés chez moi.

Pat était ivre, et à un tel point qu'il ne savait pas ce qu'il faisait; il s'est approché de Lawson Garic qui lui fournit le dos et l'a frappé sur le chapeau; Lawson s'est retourné et s'est écrié: "Que faites-vous Pat?" Oscar a pris la parole en français et a dit à son frère quelque chose qui signifiait de frapper O'Brien sur la bouche.

Lawson lui a répondu: "C'est O'Brien, notre ami." O'Brien, là-dessus, s'adressant à Oscar lui a dit: "Frappez qui sur la bouche"; immédiatement après, un d'eux—je ne puis dire lequel—a frappé l'autre, puis ils se sont pris à bras le corps; Lawson s'en est mêlé et frappait O'Brien. Je me suis élancé, avec Berry, pour les séparer; les hommes, en luttant, se sont trouvés sur le trottoir. En sortant ils se sont heurtés contre une porte qui, en se fermant, a frappé le gazomètre et, le gaz s'est éteint.

Une fois sur le trottoir, les Garric sont partis. Durant ce temps je rallumais le gaz, car une dame et un monsieur soupaient dans une des chambres. A peine le gaz fut-il allumé, que Berry et O'Brien sont entrés; O'Brien m'a accusé d'avoir éteint le gaz et de l'avoir pas pris part à la querelle. Sa main était égratignée; il m'a prié de laver le sang qui en coulait. Je lui ai répondu: "Lavez-vous vos mains vous même," et je suis allé dans la cour, car j'étais très excité de voir ce qui venait de se passer chez moi.

Lorsque je suis rentré dans l'établissement, O'Brien et Berry n'y étaient plus. Une heure plus tard, Pat y est venu; il était accompagné de plusieurs jeunes gens qu'il venait de rencontrer et qu'il avait invités à boire avec lui. Après avoir bu, les jeunes gens sont sortis.

Un monsieur et sa femme sont ensuite entrés chez moi; Pat a pris un verre avec eux; il ont mangé des huitres et O Brien a payé une bouteille de vin blanc. Ils avaient fini et se préparaient à sortir, lorsque les frères Garic sont entrés; il était alors de dix à onze heures du soir. Oscar Garic s'est écrié: "Donnez nous des huitres!" Il était très excité; Pat s'est approché de lui en lui disant: "Vous n'auriez pas dû faire cela et me frapper ainsi." Je ne puis dire ce qui s'est ensuite passé, attendu que j'avais la tête, baissée et ouvrais des huitres.

J'ignore si Pat a frappé Oscar ou si Oscar a frappé Pat. La seule chose que je sache, c'est que j'ai vu Oscar tirer un pistolet de sa poche et Pat s'avancer sur lui; Oscar recoulait et déchargeait son arme sur Pat.

La scène a eu lieu dans mon établissement. M. Kelly, sa femme et mon "barkeeper" [garçon de buvette] étaient présents.

Les hommes sont allés sur le trottoir et j'ai courru derrière mon comptoir, puis dans le fond de mon magasin. Je suis ensuite venu sur le trottoir où j'ai vu O Brien couché à travers le ruisseau, la tête et les épaules sur le trottoir; Oscar tirait sur lui et son frère Lawson était baissé sur O'Brien; je ne sais ce qu'il faisait; il n'est avait un couteau à la main.

Les Garic sont partis; Pat s'est relevé et est entré chez moi en courant. J'ai vu la première et la dernière détonation; j'en ai entendu d'autres, mais ne saurais dé-lister combien. Mon barkeeper a ramassé, sur le seuil de la porte, un pistolet qu'il m'a remis et que j'ai placé derrière le comptoir.

Quand O'Brien est entré dans le salon, je me suis élancé dans une des chambres pour m'y cacher, pensant que les coups de pistolet allaient continuer. Pat m'a suivi et a dit: "Por God sake (pour Dieu), Louis, donnez-moi une arme; ils m'ont tué!" Je lui ai répondu que je n'en avais pas et lui ai demandé de me laisser sortir de la chambre. Lorsque j'en suis sorti, Pat m'a encore suivi; la foule s'est alors précipitée dans l'établissement.

Je crois que Mike Berry était un des premiers que j'ai vus; Pat lui a dit: "Mike, they gave it to me!—ils m'ont tué!" C'est en ce moment que mon barkeeper m'a remis le revolver; je l'ai examiné avec M. Vollrath; les cinq canons étaient déchargés. Des amis ont transporté O'Brien à l'hôpital. Je ne sais pas qui a donné les coups de couteau.

MIKE BERRY—Je suis gardien de la maison de pompe No 9.

Je connaissais Pat O'Brien. Le 2 décembre, j'étais dans le salon de M. Sass, entre huit et neuf heures du soir; les frères Garic y étaient. Pat a été près d'eux et a frappé Lawson sur la tête. Oscar a dit, en français, quelque chose que je n'ai pas compris, puis il a sauté sur O'Brien; les deux frères battaient O'Brien; celui-ci m'a dit de me charger de l'un d'eux, ce que j'ai fait.

Nous nous sommes poussés et frappés jusqu'au trottoir, où nous nous sommes séparés. Après cela, O'Brien et moi sommes rentrés dans l'établissement; nous en sommes sortis peu après. Après avoir fait quelques liets, j'ai laissé O'Brien à l'encognure Française et Chartres et j'ai été à la maison de pompe. Là, j'ai entendu plusieurs détonations; j'ai couru jusqu'à l'établissement de M. Sass, et y ai vu O'Brien blessé; je lui ai demandé qui l'avait frappé, il m'a répondu que c'étaient les Garic.

M. Adams a présenté, comme preuve, la déclaration de Patrick J. O'Brien, prise, le 3 décembre 1882, à l'hôpital de charité.

M. Whittaker s'y étant opposé, le document a été retiré.

JACK VOLLRATH—Je connaissais Patrick J. O'Brien.

Je l'ai vu à l'hôpital, le 3 du courant. J'étais à ses côtés quand il a fait sa marque au bas de la déclaration. Le juge Ford lui a demandé s'il savait qu'il allait mourir; il a remué la tête, a levé les yeux au plafond et a répondu: "Je le sais parfait." Je lui ai demandé qui l'avait blessé; il m'a dit en me désignant Oscar: "Celui là a tiré sur moi et celui-ci (Lawson) m'a porté les coups de couteau."

O'Brien a ajouté qu'il était dans le salon d'huitres de M. Sass, le 2 décembre, qu'il ne se rappelait pas s'il avait un bâton à la main, ni s'il a frappé M. Garic de la main. Il a dit qu'il n'était pas armé.

LÉON DURIEC—Le 3 du courant, je me suis transporté à l'hôpital, avec le recorder Ford.

(Le témoin a corroboré la déposition de M. Vollrath.)

A dix heures moins un quart, la cour s'est ajournée, et les inculpés ont été ramenés en prison.

Conseil Municipal—Le Conseil a reçu hier les propositions suivantes de la compagnie du gaz, à partir du 1er janvier, la compagnie éclairera les 1er, 2e, 3e et 4e districts aux conditions suivantes:

Toute réclamation sera ajournée jusqu'au mois de décembre 1882. La compagnie allumera, éteindra, entretiendra et réparera les lanternes publiques dans les marchés, les rues et les places moyennant la somme de $58,000, pendant le nombre d'heures et aux époques où la lune est absente, comme il est stipulé dans le contrat actuel. Les lanternes auront des cheminées de 2 pieds au lieu de celles des places publiques qui seront munies de lanternes de 4 pieds.

Les édifices publics seront éclairés par des lanternes au taux de $2 par 1000 pieds cubes.

Tous les paiements se feront mensuellement, en argent. En cas de non paiement, faute de cette, la ville paiera un intérêt de 7 p. c. sur les billets de la compagnie après 60 jours d'arrérage.

La majorité du Conseil s'est déclarée en faveur du contrat et son rapport a été adopté.

Il a été résolu que l'on refuit toutes les demandes convenables pour l'éclairage à l'huile des rues, à partir du 1er janvier 1883.

Paragraphes.—John Monahan et John Nolan, "hoodlums," sont arrêtés, hier matin, à sept heures, dans le café de Peter Toro, au coin des rues Gravier et Basin; Il y ont bu tout le whisky qu'ils avaient voulu, et, lorsque le propriétaire s'est rappelé qu'il avait oublié de réclamer le montant auquel il avait droit, ils lui ont lancé des verres, des bouteilles etc., à la tête, puis lui ont assené plusieurs coups de poing. Le caporal Carey et les officiers Rielly et Clark sont accourus sur les lieux; après une vive résistance, ils ont réussi à arrêter les perturbateurs. Monahan, paraît-il, n'est pas le plus doux des hoodlums, il a été poignardé, il y a de cela trois semaines, par un nègre qu'il avait attaqué. Il est sorti, avant hier, de la geôle de police, où il avait été enfermé, dernièrement, pour bataille et bris de paix.

—James T. Poole, prévenu d'avoir donné un coup de couteau à Sarah Grey, a été arrêté à l'encognure des rues Gaiennié et Constance.

—Marie Anne Armstrong est tombée au coin des rues Canal et Bourbon, et s'est grièvement blessée à la hanche. On l'a transportée chez elle, rue Liberté, près Girod.

—Les exercices de clôture de l'école supérieure des jeunes garçons,—institution située au No 39 de la rue Bourgogne et dont M. J. E. Seaman est principal—ont lieu, aujourd'hui, à midi.

—Le grand jury a siégé, hier; il s'est ajourné sans avoir présenté d'acte d'accusation.

—Paul Johnson et Henri Davis se sont battus, hier, entre trois et quatre heures de l'après midi, à bord du bateau à vapeur "W. S. Parnell," amarré au pied de la rue Gravier. Johnson a été blessé par Davis qui lui a asséné un coup de bâton sur la tête. La blessure n'a aucune gravité.

—Hannabel Bird, c. a été transportée à l'hôpital, du No 33 de la rue Delta.

—Sidney Young, demeurant chez Mme Charlotte, à Alger, a informé la police qu'hier soir, à six heures, un homme dont il ignore le nom l'a assailli au coin des rues Delta et Poydras et lui a volé quarante-huit piastres.

—Liste de citoyens qui rempliront, en décembre, les fonctions de petits jurés, à la section B (juge Luxenberg) de la cour criminelle de district:

Marcelin Fortin,	Jules C Wilz,
Chas W Corson,	Joseph Jack,
Joseph Serra,	Jas H Williams,
John C Crimin,	Jacob Hussy,
Henry Michael,	Chas F Riess,
Lucien Rollin,	John Perkins,
E A Salathe,	Chas Perrault,
Chas Fatovez,	Alfred Dacarin,
Benj Goldenberg,	Aug Wachter,
Christian C'omants,	Geo F Welch,
Jacob Detzel,	John Perry,
W H Malone,	John M Grant,
Arthur P Navarre,	Hector Terni,
John Englebrecht,	Samuel E Davis,
Peter Mischler,	John C Hare,
Chas M Maier,	L Hastner,
Francis T Opic,	Arthur Maginnis,
Cæsar Nivette,	Dennis B Haggerty,
James S Saunders,	Ed Keenan,
A H Hanneman,	Homer Abraham,
Horace Daniels,	Sidney S Eisman,
Leo Ackerman,	H Weber,
C C Zehler,	A Nickoll,
Archibald G Saul,	Thos H Elliott.
Henry Thoele,	

Victor Hugo a envoyé au Comité Vénitien de bienfaisance la somme de cing cents francs, montant de sa souscription pour les inondés de la Haute Italie.

A cette somme étaient jointes les lignes qu'on va lire:

Opposons aux violences de la nature l'unité humaine. Partout où la puissance inconnue éclate et fait le mal, que l'unité humaine se dresse et fasse le bien. Contre les inondations, contre les incendies, contre les catastrophes qui sont locales, organisons des souscriptions qui peuvent être universelles. Avec dix sous par tête on peut réaliser des millions; la bienfaisance prouvera sa force, et la fraternité des peuples deviendra la fraternité des hommes.

Baromètre infaillible:

Lorsqu'on vous sert votre café et que vous y avez ajouté du sucre, attendez avant de remuer avec la cuiller. Voyez-vous cette mousse, que tout le monde connait, se former au centre de la surface du noir liquide, y rester quelques minutes, puis se diriger lentement et de tous les côtés à la fois vers les bords: signe de beau temps. Au contraire, la mousse se montre t-elle à quelque distance du centre, puis se désagrège-t-elle rapidement et s'en va t-elle vers le bord, signe de beau temps. Au contraire, la mousse se montre t-elle à quelque distance du centre, puis se désagrège-t-elle rapidement et s'en va t-elle vers le bord, signe de mauvais temps. Enfin la mousse présente-t-elle au centre, mais sans cohésion, divisée par petites boules séparées, qui gagnent vite les bords de la tasse; signe de pluie.

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Le gouvernement et les inondations.

Louis Blanc enterré aux frais de l'Etat.

Paris, 7—La Seine continue à hausser. Le gouvernement a demandé aux chambres un crédit d'un million de francs pour venir en aide aux victimes des inondations.

Il a été décidé que les funérailles de Louis Blanc auront lieu aux frais de l'Etat.

Etat hebdomadaire de la banque de France.

Paris, 7.—Il y a eu augmentation de 5,175,000 francs en or et une diminution de 3,825,000 francs en argent.

Condamnation de Fehmi et Toulba Pachas.

Le Caire, 7—Mahmoud Sami Abdella Pacha Ali Fehmi et Toulba Pacha ont été amenés devant le tribunal, ce matin, et se sont reconnus coupables de rébellion. Ils ont été condamnés à mort; la sentence a été commuée; ils ont été condamnés à l'exil à perpétuité par le Khédive.

Le bruit court que la population européenne d'Alexandrie veut les lyncher.

L'incendie de l'Alhambra.

Londres, 7—La perte occasionnée par l'incendie du Théâtre de l'Alhambra, hier soir, s'élève à 150,000 livres. L'assurance est insignifiante.

Progrès du parti socialiste en Allemagne.

Londres,—Une dépêche de Berlin au Times, dit:

Le rapport annuel au Reichstag sur l'exécution de la loi anti-socialiste établit que le parti socialiste est loin de s'affaiblir.

Les modérés ont été dépassés par les extrémistes.

Le Freiheit Social Democrat et d'autres journaux révolutionnaires sont chaleureusement défendus sur une vaste échelle, dans tout l'empire. 13,000 exemplaires du Social Democrat ont été confisqués pendant les derniers trois mois. Les disciples de Herr Most augmentent tous les jours en nombre. Le rapport conclut ainsi: Le gouvernement est forcé par les circonstances de continuer les mesures de répression.

Le jury en Irlande.

Dublin, 7—Le procès de Patrick Higgins, Chas. Higgins et Michael Flynn, accusés du meurtre de deux Huddy, a commencé à la cour devant une foule énorme. C'est du résultat de ce procès que dépendra le jugement des meurtriers de Cox par le jury ou par la commission. On a été étonné hier de voir le jury divisé dans une affaire d'incendie où l'accusé était évidemment coupable.

Emigration de la Hongrie en Amérique.

Vienne, 7—Une nombreuse émigration des districts montagneux de la Hongrie en Amérique a forcé le gouvernement hongrois de requérir l'Autriche d'arrêter les émigrants qui ne sont pas munis de passe-ports.

Grand incendie à Londres.

Londres, 7, minuit—Les bâtisses de la maison Foster Porter & Cie sont maintenant en feu. On craint une grande conflagration. Plusieurs maisons sont en feu. Exception de celles des places publiques qui seront munies de lanternes de 4 pieds

Les édifices publics seront éclairés par des lanternes au taux de $2 par 1000 pieds cubes.

Tous les paiements se feront mensuellement, en argent. En cas de non paiement, faute de cette, la ville paiera un intérêt de 7 p.c. sur les billets de la compagnie après 60 jours d'arrérage.

La majorité du Conseil s'est déclarée en faveur du contrat et son rapport a été adopté.

Il a été résolu que l'on refuit toutes les demandes convenables pour l'éclairage à l'huile des rues, à partir du 1er janvier 1883.

Paragraphes.—John Monahan et John Nolan, "hoodlums," sont arrêtés, hier matin, à sept heures, dans le café de Peter Toro, au coin des rues Gravier et Basin; Ils y ont bu tout le whisky qu'ils avaient voulu, et, lorsque le propriétaire s'est rappelé qu'il avait oublié de réclamer le montant auquel il avait droit, ils lui ont lancé des verres, des bouteilles etc., à la tête, puis lui ont asséné plusieurs coups de poing. Le caporal Carey et les officiers Rielly et Clark sont accourus sur les lieux; après une vive résistance, ils ont réussi à arrêter les perturbateurs. Monahan, paraît-il, n'est pas le plus doux des hoodlums, il a été poignardé, il y a de cela trois semaines, par un nègre qu'il avait attaqué. Il est sorti, avant hier, de la geôle de police, où il avait été enfermé, dernièrement, pour bataille et bris de paix.

—James T. Poole, prévenu d'avoir donné un coup de couteau à Sarah Grey, a été arrêté à l'encognure des rues Gaiennié et Constance.

—Marie Anne Armstrong est tombée au coin des rues Canal et Bourbon, et s'est grièvement blessée à la hanche. On l'a transportée chez elle, rue Liberté, près Girod.

—Les exercices de clôture de l'école supérieure des jeunes garçons,—institution située au No 39 de la rue Bourgogne et dont M. J. E. Seaman est principal—ont lieu, aujourd'hui, à midi.

—Le grand jury a siégé, hier; il s'est ajourné sans avoir présenté d'acte d'accusation.

—Paul Johnson et Henri Davis se sont battus, hier, entre trois et quatre heures de l'après midi, à bord du bateau à vapeur "W. S. Parnell," amarré au pied de la rue Gravier. Johnson a été blessé par Davis qui lui a asséné un coup de bâton sur la tête. La blessure n'a aucune gravité.

—Hannabel Bird, c. a été transportée à l'hôpital, du No 33 de la rue Delta.

—Sidney Young, demeurant chez Mme Charlotte, à Alger, a informé la police qu'hier soir, à six heures, un homme dont il ignore le nom l'a assailli au coin des rues Delta et Poydras et lui a volé quarante-huit piastres.

—Liste de citoyens qui rempliront, en décembre, les fonctions de petits jurés, à la section B (juge Luxenberg) de la cour criminelle de district:

Marcelin Fortin,	Jules C Wilz,
Chas W Corson,	Joseph Jack,
Joseph Serra,	Jas H Williams,
John C Crimin,	Jacob Hussy,
Henry Michael,	Chas F Riess,
Lucien Rollin,	John Perkins,
E A Salathe,	Chas Perrault,
Chas Fatovez,	Alfred Dacarin,
Benj Goldenberg,	Aug Wachter,
Christian C'omants,	Geo F Welch,
Jacob Detzel,	John Perry,
W H Malone,	John M Grant,
Arthur P Navarre,	Hector Terni,
John Englebrecht,	Samuel E Davis,
Peter Mischler,	John C Hare,
Chas M Maier,	L Hastner,
Francis T Opic,	Arthur Maginnis,
Cæsar Nivette,	Dennis B Haggerty,
James S Saunders,	Ed Keenan,
A H Hanneman,	Homer Abraham,
Horace Daniels,	Sidney S Eisman,
Leo Ackerman,	H Weber,
C C Zehler,	A Nickoll,
Archibald G Saul,	Thos H Elliott.
Henry Thoele,	

Victor Hugo a envoyé au Comité Vénitien de bienfaisance la somme de cing cents francs, montant de sa souscription pour les inondés de la Haute Italie.

A cette somme étaient jointes les lignes qu'on va lire:

Opposons aux violences de la nature l'unité humaine. Partout où la puissance inconnue éclate et fait le mal, que l'unité humaine se dresse et fasse le bien. Contre les inondations, contre les incendies, contre les catastrophes qui sont locales, organisons des souscriptions qui peuvent être universelles. Avec dix sous par tête on peut réaliser des millions; la bienfaisance prouvera sa force, et la fraternité des peuples deviendra la fraternité des hommes.

WASHINGTON.

CONGRES

Sénat.

Washington, 7 déc—MM. Voorhees, Sherman, McBill, Ingalls, Chilcott et Miller, des New-York, présentent des pétitions demandant l'adoption d'un bill qui augmente les pensions des soldats et qui permet aux hauts officiers de l'armée. Bills présentés et renvoyés par M. Johnson pour autoriser la compagnie du chemin de fer du Chesapeake et Ohio à étendre leur ligne jusqu'à la forteresse Monroe—Référé au comité des affaires militaires.

Bill demandant l'appropriation du Congrès de 100,000 piastres conclus en 1871